Esthéticien canin (15 à 25 ans)

RÉF | 4025

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Assurer le bien-être et les soins aux chiens : distinguer les races de chien, toiletter le chien en veillant à sa sécurité et à son état de santé général, analyser le comportement du chien;
- Participer à la gestion des locaux et du matériel : veiller à sa sécurité mais aussi à celledu clientet du chien, procéder à l'entretien du lieu de travail, des équipements et du matériel;
- Participer à la gestion commerciale du salon : prendre et planifier les rendez-vous, tenir à jour le fichier clientèle, accueillir et conseiller le client, vendre des produits et accessoires, établir la note et encaisser, respecter la déontologie;
- S'intégrer dans la vie professionnelle et associative.

Programme

Connaissances générales :

Communication; Droit; Economie; Mathématiques.

Connaissances professionnelles :

1ère année :
Distinguer les groupes de chiens relatifs au classement international; Décrire la morphologie du chien; Identifier les parties de son anatomie; Réaliser un toilettage de base (bain, tonte, débourrage, démêlage) dans un espace sécurisé et propre; Entretenir les locaux et le matériel.

2ème année :
Analyser un pedigree Saint-Hubert; Caractériser quelques races supplémentaires de chiens : Caniche, Spaniels, Setters, Bouviers des Flandres et Bichons frisés; Réaliser un toilettage de base (bain, tonte, débourrage, démêlage) dans un espace sécurisé et propre sur les races citées ci-dessus; Intervenir dans la gestion commerciale du salon.

3ème année :
Caractériser quelques races supplémentaires de chiens : Terriers, Schnauzers, Teckels, Griffon belge; Réaliser un toilettage complet (bain, tonte, débourrage, démêlage) dans un espace sécurisé et propre sur les races citées ci-dessus; Identifier les besoins alimentaires et le mode de reproduction, en tenant compte des éventuelles anomalies et du comportement du chien; Détecter les principaux parasites et problèmes de peau ou de poil visibles à l'oeil nu; Echanger avec les professionnels du monde canin; Veiller à sa formation continue.

Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.

Pratique en entreprise :

Formation en alternance via un **contrat d'alternance** :
- formation théorique au centre de formation;
- formation pratique en entreprise.
Vous devrez donc trouver un patron-formateur qui accepte de vous engager sous contrat d'alternance.

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire indispensable à la conclusion du contrat d'alternance. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil **(voir les permanences des délégués à la tutelle).**

Le contrat d'alternance répond à l'obligation scolaire et peut être conclu à tout moment de l'année.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et peut aboutir à l'engagement de l'apprenti au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Vous souhaitez en savoir plus sur l'alternance ? Consultez ALT+

Certification(s) visée(s)

Certificat d'apprentissage, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Type de formation

Alternance PME

ORGANISATION

Durée 3 année(s)

Horaire En journée 12 heures par semaine en 1ère année; 8 heures en 2ème et 3 ème année.

Début Septembre

Coût 70 € frais administratifs & fournitures - Coût réduit : Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois sur présentation du formulaire A15 de moins de 2 mois -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir entre 15 et 25 ans.
Vous devez :

- **avoir atteint l'âge de 15 ans.** Sachant que le contrat d'alternance doit se terminer au plus tard l'année de vos 26 ans, l'accès après 23 ans devra être conditionné à l'établissement du plan de formation.
- **avoir fréquenté au moins deux années dans le premier degré de l'enseignement secondaire.**

  Dans certains cas spécifiques, en fonction de votre parcours scolaire et de vos compétences, vous devrez suivre un programme de cours préparatoires préalable à votre formation en entreprise.

  Vous ne répondez pas à ces conditions ? Vous avez des questions ?
  Nous vous recommandons de prendre contact avec un délégué à la tutelle du SFPME.

  Les ressortissants étrangers hors union européenne de plus de 18 ans doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Consultez les modalités d'inscription sur le site de l'organisme.
- Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

Pour s'informer uniquement

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Venez discuter de votre avenir, découvrez la diversité des formations proposées lors de la Journée portes ouvertes le 25 avril 2021.
- Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux contrats d'alternance, il s'assurera que vous êtes dans les conditions d'admission. Il établira avec vous un plan de formation (durée et choix du métier). Consultez les permanences des délégués à la tutelle.

Organisme

Efp - Sfpme : Apprentissage
Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: efp 0800 85 210
http://www.efp-bxl.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation